



FFMNS
NAGER SAUVER

FÉDÉRATION FRANÇAISE
MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

TARIFICATIONS FEDERALES

➤ Affiliation annuelle des Associations dont les CFD FFMNS : 210 €

- Licence assurance annuelle : 24 euros par personne

Une validité pour la saison entière, pour tout pratiquant des activités aquatiques fédérales, chaque dirigeant, jury, formateur, membre de bureaux et toute personne amenée à intervenir dans l'encadrement des activités fédérales ainsi que les stagiaires formation initiale BNSSA ; BPJEPS, et Brevets Fédéraux.

Exemple : Pour une formation BNSSA 24 euros de licence comprenant la formation PSE1+diplôme BNSSA ; soit au total 24 €

- Frais de gestion avec assurance pour membre stagiaire en formation secourisme : 12 € par personne Tarification permettant toutes formations initiales et continue, pour chaque stagiaire secourisme des CFD FFMNS.

➤ Tarification pour une adhésion individuel : 109 € par personne (Dont 85 euros étant reversés au SNPMNS pour l'assurance individuelle professionnelle, 24 euros licence annuelle à la FFMNS).